

**DEPARTEMENT  
DE LA CORREZE**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE D'YSSANDON**

Membres en exercice	15
Présents	11
Représentés	0
Votants	1
Votes exprimés	11
Pour	11
Contre	0
Abstention	0

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 12 juin 2025 à 20 H 30, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Didier DUBUIS, Maire.

Convocation : 05/06/2025

Secrétaire de séance : Sandrine GOFFLO

Conseillers présents : Didier DUBUIS, Claude VILLENEUVE, Bruno PILLET, Stéphane VÉZINE, Delphine GARDE, Christian LEYMARIE, Christelle AUZELLOUX, Dominique VILLENEUVE, Sandrine GOFFLO, Caroline PICARDA, Carine DUCHOWICZ

Conseiller absents excusés : Clément LOUBRIAT

Conseillers absents excusés ayant donné pouvoir : néant

Conseillers absents non excusés : Yoann ROQUIÉ, Adrien LEBAS, Franck CAMUS

**Réhabilitation de la salle polyvalente : choix des entreprises**

Monsieur le Maire présente aux élus les résultats de l'avis d'appel public à la concurrence lancé, en procédure adaptée, le 07/04/2025, pour les travaux de réhabilitation de la salle polyvalente, par voie dématérialisée sur la plate-forme achatpublic.com.

La date limite de réception des offres était fixée au 12/05/2025 à 12 heures.

Après analyses des offres, le 4 juin 2025, une négociation a été lancé sur la plate-forme achatpublic.com pour le lot 1 « démolition-gros œuvre. La date limite de remise des offres étaient fixée au 10 juin 2025 à 18 heures.

Le marché comportait dix lots :

- lot 1 : démolition – gros-œuvre
- lot 2 : Charpente
- lot 3 : Couverture
- lot 4 : Menuiseries extérieures – serrurerie
- lot 5 : Menuiseries intérieures
- lot 6 : Plâtrerie – Isolation -Peinture
- lot 7 : Carrelage
- lot 8 : Electricité
- lot 9 : CVCP
- lot 10 : Photovoltaïque

M. Guerric Coudène architecte et M. Keyran AVEY (Bureau Dejante) ont présenté l'analyse des offres la commission travaux, le 4 juin 2025. Une négociation a été lancée sur la plate-forme achatpublic.com pour le lot 1 « démolition-gros œuvre. La date limite de remise des offres étaient fixée au 10 juin 2025 à 18 heures.

Le Maire présente l'analyse des offres aux élus établie selon les critères de choix retenus : valeur technique : 60 % et prix : 40 %, et propose de retenir les entreprises classées au rang 1.

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

019-211928908-20250612-DE2025-21-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/06/2025

Publication : 13/06/2025

*Après avoir pris connaissance de l'analyse des offres et délibéré, le Conseil Municipal :*

**DECIDE** de lancer les travaux de réhabilitation de la salle polyvalente pour un montant total de 277 802,94 € HT,

**RETIEN** les offres suivantes :

- **Lot 1 Démolition – gros œuvre**
  - SARL Pascarel et Fils : 49 859,10 € HT
- **Lot 2 : Charpente**
  - DB Zinc : 13 202,23 € HT
- **Lot 3 : Couverture**
  - DB ZINC : 10 404,77 € HT
- **Lot 4 : Menuiseries extérieures**
  - SARL Ets BEX : 58 694,20 € HT
- **Lot 5 : Menuiseries intérieures**
  - Les menuiseries Corréziennes : 13 743,44 € HT
- **Lot 6 : Plâtrerie-isolation-peinture**
  - SAS Intérieur Concept : 42 153,87 € HT
- **Lot 7 : Carrelage**
  - R MIZZARO SAS : 19 436,91 € HT
- **Lot 8 : Electricité**
  - LAFON : 19 966,82 € HT
- **Lot 9 : Chauffage- ventilation- plomberie**
  - LEMAIRE : 38 591,60 € HT
- **Lot 10 : Photovoltaïque**
  - GIRERD : 11 750,00 € HT

**DIT** que les travaux seront financés par

- une subvention DETR (45 %)
  - une subvention départementale (40 000 €)
  - une aide de l'AGGLO (FST 2025 et 2026 = 32 360 €)
- et les fonds propres.

**DIT** que les crédits correspondants sont inscrits au budget primitif 2025,  
**AUTORISE** M. le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

Pour copie conforme,  
Le Maire,

